

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 26 avril 2023 à 9 h 33 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CE-20230426-1320

CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR - GESTION GROUPE PM INC. - 101-21-19053/SSL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de règlement hors cour à intervenir entre la Ville de Laval et Gestion Groupe PM inc. dans le dossier portant le numéro 101-21-19053/SSL;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville ladite convention, de prescrire qu'elle ne requiert pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-1727)

CE-20230426-1321

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12991

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12991 concernant la mise à jour de certains règlements municipaux à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval.

(SD-2023-1954)

CE-20230426-1322

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12991



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12991 concernant la mise à jour de certains règlements municipaux à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval.

(SD-2023-1954)

CE-20230426-1323

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-12991**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-12991 concernant la mise à jour de certains règlements municipaux à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval.

(SD-2023-1954)

CE-20230426-1324

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - RADIATION -
HYPOTHÈQUE - LOT 1 785 079**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de consentir à la radiation de l'hypothèque publiée au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 14 559 242 contre le lot 1 785 079 du cadastre du Québec;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-1959)

CE-20230426-1325

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - RADIATION - AVIS
D'HYPOTHÈQUE LÉGALE - LOTS 1 856 127 ET 2 421 220**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de consentir à la radiation de l'avis d'hypothèque légale publié au Bureau de la publicité des droits de la



circonscription foncière de Laval sous le numéro 25 799 033 contre les lots 1 856 127 et 2 421 220 du cadastre du Québec;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-1965)

CE-20230426-1326

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RADIATION - AVIS
D'HYPOTHÈQUE LÉGALE - LOT 1 732 115

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de consentir à la radiation de l'avis d'hypothèque légale publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 951 775 contre le lot 1 732 115 du cadastre du Québec;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-1966)

CE-20230426-1327

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ÉTATS FINANCIERS -
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte des états financiers de la Société de transport de Laval pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2022, incluant le rapport de l'auditeur indépendant, et ce, conformément à l'article 139 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01).

(SD-2023-1864)

CE-20230426-1328

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR PROJETS
COMMUNAUTAIRES - ENVIRONNEMENT ET
ÉCOCITOYENNETÉ

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 52580, pour une période de 13 semaines,



au poste de superviseur projets communautaires au Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-852)

CE-20230426-1329

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de police, soit:

la modification d'un poste permanent titularisé de coordonnateur établissements sociaux, classe 7, au salaire annuel de 103 558,94 \$ avec un seuil d'engagement de 78 728,73 \$, en un poste permanent de coordonnateur filtrage, classe 5, au salaire annuel de 95 592,88 \$ avec un seuil d'engagement de 72 672,68 \$;

code budgétaire: 40264-211220-111150;

la réaffectation de l'employé numéro 15207 du poste permanent de coordonnateur établissements sociaux, au salaire de 103 558,94 \$ (échelon 10), au poste permanent de coordonnateur filtrage au salaire annuel hors échelle de 103 558,94 \$. Ce salaire et les conditions s'y rattachant seront maintenus tant que l'employé restera sur ce poste;

code budgétaire: 40264-211220-111150;

les réaménagements budgétaires pouvant découler des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-1827)

CE-20230426-1330

STAGE - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'employé numéro 54398 à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 4 semaines, au poste de stagiaire au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-1925)

CE-20230426-1331

RECOMMANDATION AU CONSEIL - STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - AFFAIRES JURIDIQUES



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service des affaires juridiques, soit:

la création d'un poste en surplus de structure de directeur adjoint affaires juridiques, classe 4, au salaire annuel de 199 374 \$ avec un seuil d'engagement de 145 000 \$, et son abolition à la date effective de retraite de l'employé numéro 43478 ou au plus tard le 1er août 2023;

code budgétaire: 22101-141300-111110;

la réaffectation de l'employé numéro 43478 du poste permanent de directeur adjoint affaires juridiques (0001) au poste de directeur adjoint affaires juridiques en surplus de structure, et ce, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 22101-141300-111110;

la nomination de l'employé identifié au rapport joint au présent sommaire décisionnel, avec une période de probation de 6 mois, au poste de directeur adjoint affaires juridiques, classe 4, au salaire annuel de 180 000 \$;

code budgétaire: 22101-141300-111110;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-1964)

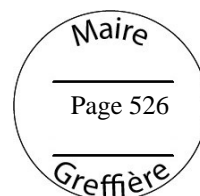
CE-20230426-1332

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -
DIRECTEUR ADJOINT GESTION RISQUES ET ÉVÉNEMENTS
PUBLICS - SÉCURITÉ INCENDIE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer l'employé numéro 42099, engagé au poste de directeur adjoint sécurité incendie au poste de directeur adjoint gestion risques et événements publics au Service de sécurité incendie, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-1973)



CE-20230426-1333

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - RESSOURCES
HUMAINES - MARS 2023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la reddition de comptes mensuelle du Service des ressources humaines pour le mois de mars 2023.

(SD-2023-1977)

CE-20230426-1334

ENGAGEMENT PERMANENT - CONSEILLER SIRH -
RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54403, avec une période de probation de 12 mois, au poste de conseiller SIRH au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-1978)

CE-20230426-1335

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -
DIRECTEUR ADJOINT - GESTION DE L'EAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer l'employé numéro 54417 au poste de directeur adjoint gestion de l'eau au Service de la gestion de l'eau, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2091)

CE-20230426-1336

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT DE
REDDITION DE COMPTES - ANNÉE 2022

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport de reddition de comptes pour l'exercice 2022 prévu à la Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et de provision pour dépenses imprévues.

(SD-2023-1999)



CE-20230426-1337

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
AFFECTATIONS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver les affectations suivantes, suite au dépôt des états financiers 2022, et ce, tel que prévu à la Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et de provision pour dépenses imprévues:

Réserve financière pour la stabilisation des dépenses fluctuantes -
Déneigement
8 279 822 \$;

Réserve financière pour la stabilisation des dépenses fluctuantes -
Produits chimiques
372 196 \$;

Réserve financière pour le paiement comptant d'immobilisations
26 028 484 \$.

(SD-2023-1999)

CE-20230426-1338

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AFFECTATIONS -
RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LA STABILISATION DES
DÉPENSES FLUCTUANTES - EXCÉDENT DE
FONCTIONNEMENT**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser:

une affectation de 3 000 000 \$ à la réserve financière pour la stabilisation des dépenses fluctuantes - déneigement à même l'excédent de fonctionnement non affecté;

une affectation de 3 240 029 \$ à la réserve financière pour la stabilisation des dépenses fluctuantes - résilience en cas de sinistre à même l'excédent de fonctionnement non affecté;

une affectation de 4 000 000 \$ à l'excédent de fonctionnement affecté - auto-assurance à même l'excédent de fonctionnement non affecté.

(SD-2023-2029)



CE-20230426-1339

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT
FINANCIER CONSOLIDÉ 2022

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport financier consolidé de la Ville pour l'exercice financier s'étant terminé au 31 décembre 2022 ainsi que du rapport de l'auditeur indépendant.

(SD-2023-2072)

CE-20230426-1340

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
1599

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services de premiers soins lors d'événements spéciaux;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-1695)

Les discussions sur le point 36.2 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20230426-1341

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre avec solde, pour une période indéterminée, l'employé identifié à la pièce jointe au présent sommaire décisionnel préparé par le Service de police le 17 avril 2023.

(SD-2023-1395)

CE-20230426-1342

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de suspendre sans solde, pour une période de 15 jours ouvrables, l'employé identifié à la pièce jointe au présent sommaire décisionnel préparé par le Service de police le 17 avril 2023.

(SD-2023-1481)

CE-20230426-1343

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT DU MAIRE - FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER - ANNÉE 2022

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport du Maire sur les faits saillants du rapport financier pour l'année 2022.

(SD-2023-2027)

CE-20230426-1344

RECOMMANDATION AU CONSEIL - MODE DE DIFFUSION - FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER - ANNÉE 2022

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de décréter que le texte du rapport du Maire sur les faits saillants du rapport financier de la Ville de Laval, pour l'année 2022, soit diffusé sur le site Internet de la Ville.

(SD-2023-2027)

À 11 h 39, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, quitte son siège.

CE-20230426-1345

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - LAVAL INNOV

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Laval Innov pour la mise en oeuvre du projet Cercle Achetons plus ici (API) au montant de 190 000 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.



(CT:1740499)
(SD-2023-1041)

À 12 h 08, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et
vice-président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe